

Communiqué de presse

Lundi 5 octobre 2020

« Et vous, êtes-vous prêts à agir ? »

Initiative *Engagés pour la nature* : l'Office français de la biodiversité mobilise les entreprises et collectivités pour mener des actions concrètes en faveur de la nature



L'érosion de la biodiversité ne cesse de progresser, obligeant l'ensemble des acteurs (publics, privés, associatifs...) à se mobiliser pour relever le défi environnemental. Pour les accompagner dans la mise en œuvre d'actions concrètes, l'Office français de la biodiversité (OFB) a lancé l'initiative *Engagés pour la nature* soutenue par une campagne nationale de mobilisation.

Les stratégies environnementales des organisations ont longtemps été guidées par la réduction des émissions de carbone. La lutte contre l'érosion de la biodiversité est, elle aussi, une urgence absolue, comme le pointait le rapport 2019 de l'IPBES. Les changements nécessaires à la préservation et l'amélioration de l'état de la biodiversité ne sont possibles qu'avec la mobilisation de l'ensemble de la société.

C'est l'objectif de l'initiative ***Engagés pour la nature*** portée par l'OFB. Ce dispositif donne des clefs pour passer à l'action et accompagner les acteurs vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et du vivant dans leurs activités. L'initiative vise à faire émerger des engagements volontaires et des projets en faveur de la biodiversité, à reconnaître et valoriser la qualité de ces engagements par un processus transparent d'évaluation, à donner accès à des moyens privilégiés de mise en œuvre (accompagnement, valorisation, etc.) et, enfin, à susciter des partenariats, des coopérations, des initiatives collectives qui permettent de démultiplier l'action.

Engagés pour la nature se décline auprès de trois types d'acteurs à travers trois programmes :

- Les collectivités, avec *Territoires engagés pour la nature*
- Les entreprises de toute taille, avec *Entreprises engagées pour la nature-act4nature France*
- Les autres acteurs : associations, fédérations, mouvements de jeunesse, syndicats, avec *Partenaires engagés pour la nature*

L'initiative bénéficie d'un point d'entrée unique, permettant l'accès aux trois plateformes dédiées pour retrouver toutes les informations utiles, les témoignages d'engagés et déposer une candidature : <https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/>

« *Beaucoup de chefs d'entreprises et d'élus prennent déjà des initiatives en faveur de la biodiversité. Il s'agit à présent de faire front commun, de s'entraider et de s'inspirer des meilleures pratiques pour mettre en œuvre des actions concrètes.* » **Pierre Dubreuil**, Directeur général de l'OFB.

Une campagne pour mobiliser les entreprises et collectivités

Afin d'engager un maximum d'acteurs, l'OFB lance une campagne presse et digitale à destination des acteurs privés et des collectivités. Déclinée à travers deux affiches et le slogan « Et vous, êtes-vous prêts à agir? », cette opération de communication met en avant les attentes des Français à l'égard des entreprises et des collectivités en matière de biodiversité.

La campagne sera également portée lors des événements organisés par l'OFB et auxquels il participe. Elle valorise également les témoignages vidéo d'acteurs ayant rejoint l'initiative : la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, la Commune d'Avignon et Caux Seine Agglo pour les *Territoires engagés*, et le Groupe Yves Rocher, les Vignerons de Buzet et Pocheco pour les *Entreprises engagées pour la nature-Act4nature France*.



Le dossier de presse présentant l'initiative *Engagés pour la nature* est accessible à l'adresse suivante :
<https://ofb.gouv.fr/actualites/dossier-de-presse-et-vous-etes-vous-prets-agir>

Contacts presse OFB :

Florence Barreto : 01 45 14 88 57 / 06 98 61 74 85
presse@ofb.gouv.fr

Agence Rumeur publique : 01 55 74 84 92
ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité
« Le Nadar » Hall C - 5 square Félix Nadar
94300 Vincennes - Tél : 01 45 14 36 00
www.ofb.gouv.fr

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.